



## CERTIFICAT DE CONSTANCE DES PERFORMANCES

**1220-CPR-1110**

Conformément au règlement (UE) 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (règlement Produits de Construction ou CPR), ce certificat est applicable au produit de construction

**Tecwool F<sup>®</sup>****Mortier projeté pour applications de résistance au feu**

Mis sur le marché sous le nom :

**TECRESA PROTECCIÓN PASIVA SL****Parque Leganés Tecnológico. C/ Margarita Salas 6  
ES-28919 Leganés (Madrid). Espagne**Fabriqué dans le centre de production **Site de fabrication indiqué a l'annexe N de l'ETA 11/0185**

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans

**L'ETA 11/0185 délivré le 13/10/2016**

et

**ETAG 018 Part 1 April 2013 and ETAG 018 Part 3 May 2012  
utilisées en tant que EAD - art 66(3),**

conformément au système 1 pour les prestations indiquées dans l'ETA ont été appliquées et que le contrôle de la production en usine par le fabricant fait l'objet d'une évaluation afin de garantir la **constance des performances du produit de construction**.

Ce certificat a été délivré pour la première fois à la date indiquée ci-dessous et il restera valide jusqu'à sa date d'expiration, sauf s'il fait l'objet d'une suspension ou d'un retrait par l'ITeC, tant que l'ETA est valable et que les conditions de fabrication en usine et le contrôle de la production en usine ne sont pas modifiés de manière significative.

Ferran Bermejo Nualart  
Le directeur technique ITeC

Organisme notifié 1220

Date d'émission : **27.01.2012**  
Date de modification : **31.01.2019**  
Date d'expiration : **26.01.2020**Pour vérifier la validité du présent  
certificat, veuillez consulter le site de  
l'ITeC: [www.itec.es](http://www.itec.es)